# Informations générales

Email de contact : claudine.vilsaint@ille-et-vilaine.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 09 novembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Saint-Méen Montauban

Si protocole de préfiguration : date de signature : 2021-07-13

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :

* nom : CC de Saint-Méen Montauban, SIREN : 200038990, nature : CC
* banque des territoires
* nom : Ille-et-Vilaine, SIREN : 35, nature : departement

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* PAPI
* PCAET
* PLH
* PLUI

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Contrat local de Santé
* contrat de ruralité
* accueil des gens du voyage
* Convention globale CAF
* contrat milieux aquatiques

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Conseillers numériques France services
* Petits villes de demain
* France services

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* être plus sobre en consommation énergétique et émission
* préserver améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire
* améliorer la qualité de vie et favoriser l’égalité des chances
* accompagner les transitions et les usages numériques
* favoriser les modes de production et consommation responsables

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Oui

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Circuits courts agricoles
* Restauration et alimentation durable
* Pratique agricole durable, agro-écologie
* Espaces publics, espaces verts
* Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau,chaleur…)
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Gestion des risques (inondations…)
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Economie sociale et solidaire
* Emploi et Insertion
* Tourisme durable
* Economie, production et consommation durable
* Production d’énergies renouvelables
* Efficacité énergétique
* Mobilités douces
* Organisation des déplacements
* Sport
* Formation professionnelle
* Usages et inclusion numériques
* Santé et soins
* Tiers Lieux

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : -

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : -

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* Président de la CCSMM
* Membres du bureau communautaire
* banque des territoires
* conseil départemental

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : None

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale : None

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions :

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : None

Mobilisation d’une ingénierie externe :

* Bureau étude subvention ANCT

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0 €